



## **PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 29 NOVEMBRE 2022 À 19 H 00**

**Présents** : M. Gérard ANDRE, Mme Roseline ARMENGAUD, M. Fabrice IGOUNET, M. Patrick FERRARI, Mme Annette BALAGUE, M. Félix MANERO, M. Francis MUSARD, Mme Monique PONS, M. Jean-Charles VALMY, M. Patrick DUBLIN, M. Daniel THOMAS, Mme Caroline CHALLET, Mme Marie CLAIREFOND, Mme Nelly DENES, M. Alexis FRIGOUL, M. Jean-Pierre JAMMES, M. Thierry RAFAZINE, M. Laurent TALBOT, Mme Hélène TOULY, M. Nicolas TOURNIER.

**Pouvoir(s)** : Mme Véronique FABREGAS pouvoir à M. Gérard ANDRE, Mme Caroline ANDREU pouvoir à M. Patrick FERRARI, Mme Thérèse FOISSAC pouvoir à Mme Roseline ARMENGAUD, Mme Christine MERLE-JOSE pouvoir à Mme Annette BALAGUE.

**Absent(s) excusé(s)** : Mme Valérie VIGNE, M. Bertrand DEBUISSER, M. Jean-Jacques BECHENY, Mme Lylia CHALLAL, Mme Mireille OVADIA.

**Secrétaire de séance** : Madame Roseline ARMENGAUD.

**Rappel de l'ordre du jour :**

**CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 29 NOVEMBRE 2022  
à 19 H 00  
Foyer municipal**

**ORDRE DU JOUR :**

**AFFAIRES GÉNÉRALES - RESSOURCES - MOYENS**

- 1 Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 18 octobre 2022
- 2 Décisions prises par le Maire dans le cadre de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales
- 3 Modification de la composition des commissions municipales
- 4 Modification de la composition de la commission du marché de plein vent
- 5 Syndicat du bassin Hers Girou : rapport d'activité 2021
- 6 Conférence Intercommunale du Logement : Avis sur la révision du plan partenarial de gestion de la demande et d'information aux demandeurs pour l'intégration du système de cotation de la demande
- 7 Renouvellement convention de gratuité des transports publics pour les seniors avec le conseil départemental 31
- 8 Créations de poste
- 9 Suppression de poste

**FINANCES - MARCHÉS PUBLICS**

- 10 Débat d'orientations budgétaires
- 11 Entrée au capital de la Société Publique Locale Réseau d'Infrastructures Numériques et approbation des statuts
- 12 Répartition subvention forum ensemble pour l'emploi 2022
- 13 Construction du nouveau groupe scolaire : attribution des marchés de travaux

**URBANISME - AMÉNAGEMENT - ENVIRONNEMENT**

- 14 Convention de servitude Enedis sur les parcelles communales cadastrées AH 67 et 73

**CULTURE - SPORT - VIE ASSOCIATIVE**

- 15 Attribution de subventions aux associations sportives
- 16 Attribution de subventions (diverses associations)
- 17 Attribution de subvention à l'association Ecolubies
- 18 Attribution de subvention à l'association du personnel de la ville d'Aucamville
- 19 Attribution de subvention à la Croix Rouge, pour son appui dans le cadre du PCS

## AFFAIRES GÉNÉRALES - RESSOURCES - MOYENS

**Objet : Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 18 octobre 2022**

**Article unique** : d'approuver le procès-verbal du Conseil municipal du 18 octobre 2022.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

**Objet : Décisions prises par le Maire dans le cadre de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales**

**Article unique** : de prendre acte de la communication des décisions suivantes :

Champs de délégation	N° décision	Date	Objet	Montant
Tarification	DEC 39.2022	31/08/2022	Tarification CLAS	30 € par année scolaire
Louage de chose	DEC 40.2022	21/09/2022	Convention d'occupation précaire pour les locaux 197 route de Fronton du 1 <sup>er</sup> septembre 2022 au 31 août 2023 (annule et remplace DEC 32.2022)	800 € CC

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

**Objet : Modification de la composition des commissions municipales**

*M. FRIGOUL annonce qu'il se retire de la commission éducation-jeunesse. M. VALMY dit qu'il fait parti de la commission culture – vie associative.*

**Article unique** : après avoir décidé à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret, arrête la composition suivante :

Thème	Nombre membres	Membres
finances - ressources humaines – moyens généraux	12	M. ANDRE Mme BALAGUE M. DUBLIN M. IGOUNET Mme JOSE-MERLE M. MUSARD Mme VIGNE Mme ARMENGAUD M. FERRARI M. JAMMES M. MANERO M. TOURNIER
aménagement urbain – travaux – voirie – mobilité – accessibilité	9	M. ANDRE Mme ARMENGAUD Mme FABREGAS M. MANERO M. RAFAZINE Mme ANDREU M. BECHENY Mme JOSE-MERLE M. MUSARD
éducation – jeunesse	8	M. ANDRE Mme BALAGUE Mme DENES M. TALBOT Mme ANDREU Mme CLAIREFOND Mme TOULY Mme VIGNE
alimentation scolaire et seniors - loi EGALIM	8	M. ANDRE M. DUBLIN Mme FOISSAC Mme VIGNE Mme BALAGUE Mme FABREGAS Mme PONS M. VALMY

petite enfance	6	M. ANDRE Mme CLAIREFOND M. TALBOT	Mme BALAGUE Mme FOISSAC Mme TOULY
sport et vie associative	8	M. ANDRE M. FERRARI Mme PONS M. TALBOT	Mme CHALLAL M. MANERO M. RAFAZINE M. THOMAS
culture et vie associative	9	M. ANDRE Mme CHALLET M. IGOUNET Mme PONS M. VALMY	Mme BALAGUE M. FRIGOUL Mme OVADIA M. TOURNIER
environnement - développement durable - énergie - transition énergétique	7	M. ANDRE M. BECHENY Mme FOISSAC M. THOMAS	Mme ARMENGAUD Mme FABREGAS Mme JOSE-MERLE
économie - emploi	6	M. ANDRE Mme CHALLAL M. FRIGOUL	Mme ARMENGAUD Mme CLAIREFOND. M. TOURNIER
CCAS - logement social	10	M. ANDRE Mme BALAGUE Mme CHALLAL M. JAMMES Mme TOULY	Mme ARMENGAUD M. BECHENY Mme CHALLET Mme PONS M. VALMY
jumelage	7	M. ANDRE M. DUBLIN Mme OVADIA M. TOURNIER	Mme CHALLAL Mme FOISSAC Mme PONS
Egalité femmes - hommes	6	M. ANDRE M. VALMY Mme MERLE-JOSE	M. TOURNIER Mme PONS Mme CHALLET

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

### **Objet : Modification de la composition de la commission du marché de plein vent**

**Article 1 :** après avoir décidé à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret, de désigner pour siéger au sein de cette commission :

- Membres titulaires : M. ANDRE, Mme BALAGUE, Mme ARMENGAUD, M. TOURNIER
- Membres suppléants : MM. VALMY, BECHENY, RAFAZINE, JAMMES

**Article 2 :** la durée du mandat des représentants élus de la commune au sein de la commission est celle de leur mandat électif.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

### **Objet : Syndicat du bassin Hers Girou : rapport d'activité 2021**

**Article unique :** de prendre acte de la communication du rapport d'activité 2021 du Syndicat du Bassin Hers Girou.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

**Objet : Conférence Intercommunale du Logement : Avis sur la révision du plan partenarial de gestion de la demande et d'information aux demandeurs pour l'intégration du système de cotation de la demande**

**Article 1 :** Le Conseil Municipal émet un avis favorable au projet de révision du Plan Partenarial de Gestion de la Demande et d'Information aux demandeurs.

**Article 2 :** Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer tout document en relation avec la présente délibération.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

**Objet : Renouvellement convention de gratuité des transports publics pour les seniors avec le conseil départemental 31**

**Article 1 :** d'approuver le projet de convention ci-jointe entre la Commune d'Aucamville et le Département de la Haute-Garonne, relative à la gratuité des personnes de 65 ans et plus domiciliées dans le département de la Haute-Garonne.

**Article 2 :** d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

**Objet : Créations de poste**

**Article 1 :** de créer :

- 1 poste d'adjoint technique territorial 1<sup>ère</sup> classe à 32 h hebdomadaire.
- 1 poste d'adjoint technique territorial 1<sup>ère</sup> classe à temps complet
- 1 poste de rédacteur principal 1<sup>ère</sup> classe à temps complet
- 1 poste de chef de police municipale principal 1<sup>ère</sup> classe à temps complet
- 1 poste d'animateur principal 2<sup>ème</sup> classe à temps complet
- 1 poste d'adjoint d'animation principal 1<sup>ère</sup> classe à temps complet
- 2 postes d'Educateurs de Jeune Enfants de classe exceptionnelle à temps complet
- 1 poste d'assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle à temps complet
- 1 poste d'auxiliaire de puériculture de classe exceptionnelle à temps complet
- 1 poste d'ATSEM principal 1<sup>ère</sup> classe à temps complet

**Article 2 :** de prévoir les dépenses correspondantes au budget communal.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

**Objet : Suppression de poste**

**Article 1 :** de supprimer le poste suivant à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2022 :

- 1 poste de technicien principal 2<sup>ème</sup> classe à temps complet

**Article 2 :** de mettre à jour le tableau des effectifs.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

## **FINANCES - MARCHÉS PUBLICS**

### **Objet : Débat d'orientations budgétaires**

**Article unique** : de prendre acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires pour l'année 2023.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

### **Objet : Entrée au capital de la Société Publique Locale Réseau d'Infrastructures Numériques et approbation des statuts**

**Article 1** : d'entrer au capital de la société publique locale Réseau d'Infrastructures Numériques.

**Article 2** : d'approuver les statuts de la société publique locale Réseau d'Infrastructures Numériques, annexé à la présente délibération.

**Article 3** : de désigner M. TOURNIER Nicolas, en qualité de représentant de la commune aux instances de la SPL-RIN.

**Article 4** : d'approuver l'acquisition par la commune d'une action de la SPL-RIN détenue par Toulouse Métropole, au prix nominal de 1000,00 euros.

**Article 5** : de verser la somme de 1000,00 euros (mille euros) sur le compte de Toulouse Métropole au titre du rachat d'une action de la SPL-RIN et d'imputer la dépense correspondante au budget 2023.

**Article 6** : d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à prendre toutes les dispositions et à accomplir toutes les formalités pour l'exécution de la présente délibération, et en particulier à signer les statuts de la SPL-RIN.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

### **Objet : Répartition subvention forum ensemble pour l'emploi 2022**

**Article 1** : d'approuver la répartition suivante pour la subvention de 2 000 € attribuée par la région Occitanie :

- L'Union : 124 €
- Launaguet : 233 €
- Saint-Jean : 1 339 €
- Aucamville : 153 €
- Fonbeauzard : 151 €

**Article 2** : d'approuver la répartition suivante pour la subvention de 5 000 € attribuée par Toulouse Métropole :

- L'Union : 310 €
- Launaguet : 583 €
- Saint-Jean : 3 348 €
- Aucamville : 382 €
- Fonbeauzard : 378 €

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

## **Objet : Construction du nouveau groupe scolaire : attribution des marchés de travaux**

**Article 1 :** d'autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés ainsi que toutes les pièces nécessaires à l'exécution de ces marchés pour les lots passés en procédure formalisée suivants :

- Lot n°1 Fondations / Gros œuvre : SAS ENTREPRISE PYRENEENNE DE CONSTRUCTIONS (ENPYCO), située 7 chemin du vignalis à FLOURENS (31130), pour un montant total de 677 906.24 € HT, soit 660 000 € HT pour l'offre de base, 9 580.85 € HT pour l'option abri vélos et 8 325.39 € HT pour l'option bancs et clôtures cour.
- Lot n°2 Charpente bois / Murs à ossature bois : groupement SCOP COUSERANS CONSTRUCTION (mandataire) / SARL L'AGE DU BOIS / SARL LA TOURNEE DU COQ, dont le mandataire est situé ZI DU COUSERANS - Rue Périsset à LORP-SENTARAILLE (09190), pour un montant total de 2 883 168.51 € HT, soit 2 829 265.31 € HT pour l'offre de base, 18 466.81 € HT pour l'option abri vélos et 35 436.39 € HT pour l'option bancs et clôtures cour.
- Lot n°3 Vêtures terre cuite / Cloisons terre crue : SARL LES BRIQUETEURS REUNIS, située 24 boulevard du libre-échange - ZAC des champs pinsons à SAINT-ORENS-DE-GAMEVILLE (31650), pour un montant de 661 650.79 € HT.
- Lot n°4 Couverture / Etanchéité : Groupement COUFFIGNAL (mandataire) / SAS MIDI AQUITAINE ETANCHEITE (M.A.E), dont le mandataire est situé ZA le Triasis – 11 rue Antoine Becquerel à LAUNAGUET (31140), pour un montant total de 700 610.95 € HT, soit 686 374.95 € HT pour l'offre de base et 14 236 € HT pour l'option abri vélos.
- Lot n°9 Electricité CFo/CFa : SASU ALIBERT et FILS, située Le Prieuré à LONGAGES (31410), pour un montant de 489 988.97 € HT.
- Lot n°10 Chauffage / Ventilation / Plomberie / Sanitaire : groupement KALITEC GENIE CLIMATIQUE (mandataire) / GASPARINI PUTTS, dont le mandataire est situé 31 avenue mercure à QUINT-FONSEGRIVES (31130), pour un montant de 986 603 € HT.
- Lot n°13 VRD : SARL OTPS, située 81 route de bazus à GARIDECH (31380), pour un montant total de 677 807.53 € HT, soit 660 791.13 € HT pour l'offre de base et 17 016.40 € HT pour l'option abri vélos.

**Article 2 :** d'autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés ainsi que toutes les pièces nécessaires à l'exécution de ces marchés pour les lots passés en procédure adaptée suivants :

- Lot n°6 Cloisons / Doublages / Faux plafonds : groupement SASU PLATRIERS MIDI PYRENEES (mandataire) / SASU ROUDIE CASSAET, dont le mandataire est situé 10 avenue Saint-Martin-De-Boville à BALMA (31130), pour un montant de 174 432.29 € HT,
- Lot n°7 Menuiseries intérieures / Mobilier : entreprise COUCOUREUX BATIMENTS, située 2 rue de Kourou à L'UNION (31240), pour un montant total de 500 111.19 € HT, soit 204 520.66 € HT pour l'offre de base, 26 652.24 € HT pour l'option cloisons mobiles, 228 385.98 € HT pour l'option mobiliers intégrés et 40 552.31 € HT pour l'option équipements intégrés.
- Lot n°8 Revêtements sols et murs / Peintures : groupement LACAZE (mandataire) / ETR, dont le mandataire est situé 1357 avenue de Falguières à MONTAUBAN (82000), pour un montant de 288 265.15 € HT.
- Lot n°11 Ascenseurs : entreprise NOUVELLE SOCIETE D'ASCENSEURS (NSA), située ZE du grand large – 6 rue de la Goëlette à SAINT-BENOIT (86280), pour un montant de 20 500 HT.
- Lot n°12 Equipements de cuisine : entreprise BICHARD EQUIPEMENT., située 15 impasse de la gravette à GRATENTOUR (31150), pour un montant de 120 000 € HT.

- Lot n°14 Espaces verts : entreprise CLARAC ET COMPAGNIE, située Ancien chemin royal à PAMIERS (09100), pour un montant total de 72 798.92 € HT, soit 49 761.20 € HT pour l'offre de base et 23 037.72 € HT pour l'option bacs de jardinage et platelages.
- Lot n°15 Panneaux photovoltaïques : SARL AUTAN SOLAIRE, située ZI de Vic – 5 rue du développement à CASTANET TOLOSAN (31320), pour un montant de 33 500 € HT.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.



## **URBANISME - AMÉNAGEMENT - ENVIRONNEMENT**

**Objet : Convention de servitude Enedis sur les parcelles communales cadastrées AH 67 et 73**

**Article 1 :** d'approuver le projet d'acte de constitution de la servitude de passage de canalisation électrique sur les parcelles AH n°67 et 73 au profit d'ENEDIS, telle qu'énoncée dans la convention référencée DF26/041728.

**Article 2 :** d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer la convention de servitude consentie à ENEDIS et tous documents liés au présent dossier, y compris l'acte notarié constitutif de ladite servitude.

**Article 3 :** d'accepter l'indemnisation proposée unique et forfaitaire de 75 euros.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

## **CULTURE - SPORT - VIE ASSOCIATIVE**

**Objet : Attribution de subventions aux associations sportives**

**Article unique** : d'approuver l'attribution des subventions suivantes :

### **SPORT**

- TLA XV : 9 000 euros
- Club Karaté Aucamville : 2 000 euros
- US Aucamville Handball : 5 500 euros
- Aucamville Escrime : 2 200 euros
- Saint-Alban Aucamville Football Club : 9 000 euros
- Tennis Club Aucamville : 3 500 euros
- Ju-Jitsu Aucamville : 1 000 euros

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

**Objet : Attribution de subventions (diverses associations)**

**Article unique** : d'approuver l'attribution des subventions suivantes :

### **SOCIAL**

- Club des Aînés : 500 euros

### **LOISIRS**

- La Confrérie du plateau : 300 euros

### **AFFAIRES SCOLAIRES et EDUCATION JEUNESSE**

- FCPE Ecoles Primaires et Maternelles : 430 euros
- AGAPE : 430 euros

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

**Objet : Attribution de subvention à l'association Ecolubies**

**Article unique** : d'approuver l'attribution de subvention suivante :

### **ENVIRONNEMENT :**

- Ecolubies : 200 euros

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

**Objet : Attribution de subvention à l'association du personnel de la ville d'Aucamville**

**Article unique** : de verser à l'association du personnel de la ville d'Aucamville une subvention exceptionnelle de 1 816,82 euros représentant la somme versée par la société « Chèque Déjeuner».

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

**Objet : Attribution de subvention à la Croix Rouge, pour son appui dans le cadre du PCS**

**Article unique** : d'approuver l'attribution d'une subvention de 2 300 euros pour l'année 2022.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H.

Le secrétaire de séance,

Madame Roseline ARMENGAUD